



## **LISTES DES PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE INSCRIPTION**

- Photocopie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom des parents datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF/GDF/EAU ou téléphone)
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés
- Certificat médical attestant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires
- Pour les parents séparés ou divorcés, une photocopie d'un document attestant la garde de l'enfant

**Dossier complet à déposer ou à envoyer :**

**Service scolaire - avenue Gambetta BP 90090 - 28702 AUNEAU-BLEURY-ST-SYMPHORIEN CEDEX**

**Par courrier électronique : [scolaire@ville-ab2s.fr](mailto:scolaire@ville-ab2s.fr)**